



Procurement Hub – Ottawa Office,
200 Kent Street,
Ottawa, Ontario K1A 0E6

April 6, 2023/ 6 Avril 2023

Subject / Objet : **Request for Standing Offer / Demande d'offre à commandes 30002134**
Regional Standing Offer for Environmental Risk Management Services / Offre à commandes
régionale pour les services de gestion des risques environnementaux

ADDENDUM #1 / ADDENDA N° 1

Further to the above-mentioned Request for Proposal, this **Addendum #1** is issued to change the solicitation closing date and to answer questions received to date.

À la suite de la demande d'offre à commandes susmentionnée, nous transmettons le présent **Addenda n°1** pour changer la date de fin de la sollicitation et pour répondre aux questions reçues jusqu'à date.

1. Solicitation Closing Date / Date de fin de Sollicitation

To Delete / A Supprimer

Solicitation Closing date: April 14, 2023 at 14:00 EDT (Eastern Daylight Time)

La Sollicitation prend fin le: Le 14 Avril, 2022 à 14:00 HAE (Heure Avancée de l'Est)

To insert / A Ajouter

Solicitation Closing date: April 21, 2023 at 14:00 EDT (Eastern Daylight Time)

La Sollicitation prend fin le: Le 21 Avril, 2023 à 14:00 HAE (Heure Avancée de l'Est)

2. Questions and Answers

Q1

Would the Crown please confirm if there is currently, or has been within the past 12 months, any contracted resource performing the services described within the RFP? If so please identify the incumbent and contract value.

La Couronne pourrait-elle confirmer s'il y a actuellement, ou s'il y en a eu au cours des 12 derniers mois, une ressource sous contrat exécutant les services décrits dans la DP ? Si oui, veuillez identifier le titulaire et la valeur du contrat.

A1

There are currently 5 standing offer holders / Il y a actuellement 5 titulaires d'offre à commandes: PGL Environmental Consultants, WSP Canada Inc., Core6 Environmental Ltd., SNC-Lavalin Inc., Azimuth Consulting Group Partnership.

Q2



30002134

Would the Crown please confirm that a bid proposing the services of only one resource category would be accepted? If so, the Pricing Schedule to be used for the financial evaluation does not reflect the option to submit on only one of the streams/category individually – instead, the total cost for each period is inclusive of per diem rates for each category. Would the Crown please amend the Pricing Schedule to reflect the option bidders have to submit on only one resource category? Would the Crown also detail how a bid proposing only one resource category will be evaluated against other bids?

La Couronne pourrait-elle confirmer qu'une soumission proposant les services d'une seule catégorie de ressources serait acceptée? Si tel est le cas, le barème de prix à utiliser pour l'évaluation financière ne reflète pas l'option de soumettre un seul des volets/catégories individuellement - au lieu de cela, le coût total pour chaque période comprend les taux journaliers pour chaque catégorie. La Couronne pourrait-elle modifier le barème de prix pour refléter l'option que les soumissionnaires doivent soumettre pour une seule catégorie de ressources? La Couronne détaillerait-elle également comment une soumission proposant une seule catégorie de ressources sera évaluée par rapport aux autres soumissions?

A2

A bid proposing only one resource category would be considered incomplete.

Une offre proposant une seule catégorie de ressources serait considérée comme incomplète.

Q3

The RFSO states that the following qualifications are relevant to contaminated sites work and are acceptable for the Senior Engineer or Scientist position: R.P.Bio., P.Eng. P.Ag., and P. Geo. The following qualifications are stated as acceptable for the Intermediate Engineer position: P.Eng. or P.Geo. Question: Will DFO accept P.Ag. for the Intermediate Engineer position, as this qualification is relevant to contaminated sites work?

La DOC stipule que les qualifications suivantes sont pertinentes pour les travaux sur les sites contaminés et sont acceptables pour le poste d'ingénieur principal ou de scientifique : R.P.Bio., P.Eng. P. Ag. et P. Geo. Les qualifications suivantes sont déclarées acceptables pour le poste d'ingénieur intermédiaire : P.Eng. ou P. Géo. Question : Le MPO acceptera-t-il P.Ag. pour le poste d'ingénieur intermédiaire, car cette qualification est pertinente aux travaux sur les sites contaminés?

A3

Yes, an R.P.Bio or P.Ag would be accepted.

Oui, un R.P.Bio ou P.Ag serait accepté.

Q4

This standing offer is for the Pacific Region including the Yukon (except those subject to CLCAs) (Section 1.2.2). When there is a requirement stated to show BC CSR experience, will experience with YK CSR be considered?

Cette offre à commandes est pour la région du Pacifique incluant le Yukon (sauf ceux assujettis aux ERTG) (Section 1.2.2). Lorsqu'il y a une exigence stipulée pour montrer l'expérience BC CSR, l'expérience avec YK CSR sera-t-elle considérée ?

A4

No.

Non.



Q5

Project Manager qualifications (section R1.1) require experience managing federal AND provincial contaminated sites projects. Other categories use an and/or conjugation indicating one or the other is acceptable. Are project managers expected to have experience managing projects under both jurisdictions?

Les qualifications de gestionnaire de projet (section R1.1) exigent de l'expérience en gestion de projets de sites contaminés fédéraux ET provinciaux. D'autres catégories utilisent une conjugaison et/ou indiquant que l'une ou l'autre est acceptable. Les gestionnaires de projet s'attendent-ils à avoir de l'expérience dans la gestion de projets sous les deux juridictions ?

A5

Yes.

Oui.

Q6

Project Manager is expected to show experience managing contaminated sites projects. Other personnel are required to relate their experience to risk-based projects. Will a project manager showcasing only site characterization projects score the same as one showing risk assessment management experience?

Le gestionnaire de projet doit démontrer de l'expérience dans la gestion de projets de sites contaminés. D'autres membres du personnel sont tenus de faire le lien entre leur expérience et des projets axés sur les risques. Un chef de projet présentant uniquement des projets de caractérisation de site obtiendra-t-il la même note qu'un chef de projet présentant une expérience en gestion de l'évaluation des risques ?

A6

If the both examples include a multidisciplinary team, yes.

Si les deux exemples incluent une équipe multidisciplinaire, oui.

Q7

Section R1.3 notes "proposed resource(s)" (plural) but we are only to propose one individual for each category. Are we allowed to showcase more than one individual?

La section R1.3 indique « ressource(s) proposée(s) » (au pluriel), mais nous ne devons proposer qu'une seule personne pour chaque catégorie. Sommes-nous autorisés à présenter plus d'une personne ?

A7

One individual per category.

Une personne par catégorie.

Q8

Section R1.3 defines remote as being not accessible by vehicle. Does this refer to motor/land vehicle and not other types such as boats or helicopters?

La section R1.3 définit la télécommande comme n'étant pas accessible par véhicule. Cela concerne-t-il les véhicules à moteur/terrestres et non d'autres types tels que les bateaux ou les hélicoptères ?



A8

This refers to vehicles traveling by land.

Il s'agit de véhicules voyageant par voie terrestre.

Q9

Section R2.4 asks for experience in "current soil vapor modeling and guidance" and "cancer amortization and current regulatory guidance". What is the intention with respect to guidance? Is it expected the technical experience is following current guidance or that the individual has experience developing guidance?

La section R2.4 demande de l'expérience dans la « modélisation et l'orientation actuelles des vapeurs du sol » et « l'amortissement du cancer et les orientations réglementaires actuelles ». Quelle est l'intention en matière d'orientation? S'attend-on à ce que l'expérience technique suive les directives actuelles ou à ce que la personne ait de l'expérience dans l'élaboration de directives ?

A9

Experience following current guidance.

Expérience suivant les directives actuelles.

Q10

Sections R3.2 and R4.2 note experience required under the BC CSR and for Federal Clients, whereby previous personal had an and/or. Was this the intent that ecological risk assessors require experience under both regimes?

Les sections R3.2 et R4.2 notent l'expérience requise en vertu du BC CSR et pour les clients fédéraux, où le personnel précédent avait un et/ou. Était-ce l'intention que les évaluateurs des risques écologiques exigent une expérience sous les deux régimes?

A10

Yes.

Oui.

Q11

Where it notes a requirement for an R.P.Bio in Section R4.1, is a P.Biol from Alberta considered equivalent given the clarification in Section M2?

Lorsqu'il est noté une exigence pour un R.P.Bio dans la section R4.1, un P.Biol de l'Alberta est-il considéré comme équivalent compte tenu de la clarification de la section M2 ?

A11

The equivalent to an R.P.Bio from Alberta would be acceptable.

L'équivalent d'un R.P.Bio de l'Alberta serait acceptable.

Q12



Section R4.4 indicates a requirement for experience related to vapour collection. Does this need to be specific to terrestrial ecological receptors?

La section R4.4 indique une exigence d'expérience liée à la collecte des vapeurs. Cela doit-il être spécifique aux récepteurs écologiques terrestres ?

A12

Yes.

Oui.

Q13

Section R7.1, R7.3 require demonstrable experience relevant to each criteria, but no criteria are specified for this personnel type. What are the criteria that the category will be evaluated by?

Les sections R7.1, R7.3 exigent une expérience démontrable pertinente pour chaque critère, mais aucun critère n'est spécifié pour ce type de personnel. Sur quels critères la catégorie sera-t-elle évaluée ?

A13

Experience working on contaminated sites.

Expérience de travail sur des sites contaminés.

Q14

Section R3.4 requires field collection of sediment, porewater, surface water and tissue but template for aquatic eco Risk Assessor in Appendix A only notes field collection of tissue or other biota related to conceptual site model

La section R3.4 exige la collecte sur le terrain de sédiments, d'eau interstitielle, d'eau de surface et de tissus, mais le modèle pour l'évaluateur des risques écologiques aquatiques à l'annexe A ne mentionne que la collecte sur le terrain de tissus ou d'autres biotes liés au modèle conceptuel du site.

A14

R3.4 is correct.

R3.4 est correct.

Q15

Section R4.4 requires field collection of soil, groundwater, vapours and tissue but template for terrestrial eco Risk Assessor in Appendix A only notes field collection of tissue or other biota related to conceptual site model?

La section R4.4 exige la collecte sur le terrain du sol, des eaux souterraines, des vapeurs et des tissus, mais le modèle pour l'évaluateur des risques écologiques terrestres à l'annexe A ne mentionne que la collecte sur le terrain des tissus ou d'autres biotes liés au modèle conceptuel du site ?

A15

R4.4 is correct.



R4.4 est correct.

Q16

Can DFO please confirm if there is a page length requirement for this technical bid submission?

Le MPO peut-il confirmer s'il y a une exigence de longueur de page pour cette soumission technique ?

A16

No limit on page length of Technical proposals.

Aucune limite sur la longueur des pages des propositions techniques.

Q17

As a follow up question for Project Manager Category R1.3, will DFO consider training from other bodies that provide project management certification/training to demonstrate the "PMP In Training" category? PMI is only one body that provide project management training and there are other institutions that provide the same training. Furthermore, since "PMP in Training" is not an official PMI designation, it would seem reasonable for relevant project management training (through PMI or a similar body) to meet this requirement

Comme question de suivi pour la catégorie de gestionnaire de projet R1.3, le MPO envisagera-t-il une formation d'autres organismes qui offrent une certification/formation en gestion de projet pour démontrer la catégorie « PMP en formation » ? PMI n'est qu'un seul organisme qui offre une formation en gestion de projet et il existe d'autres institutions qui offrent la même formation. De plus, étant donné que "PMP en formation" n'est pas une désignation officielle de PMI, il semblerait raisonnable qu'une formation pertinente en gestion de projet (par le biais de PMI ou d'un organisme similaire) réponde à cette exigence

A17

No.

Non.

Q18

Regarding Mandatory Technical Criteria Table and Point Rated Technical Criteria tables (in Attachment 1 to Part 4 – Technical Criteria). Please confirm that we include these tables at beginning of our Technical proposal, following the TOC and before our response to Appendix A to Attachment 1 to Part 4 (Statement of Qualifications tables).

Concernant le tableau des critères techniques obligatoires et les tableaux des critères techniques cotés (dans la pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères techniques). Veuillez confirmer que nous incluons ces tableaux au début de notre proposition technique, après la table des matières et avant notre réponse à l'appendice A de la pièce jointe 1 de la partie 4 (tableaux d'énoncé de qualités).

A18

The Technical Criteria tables can be provided anywhere within the Technical Proposal document.

Les tableaux des critères techniques peuvent être fournis n'importe où dans le document de proposition technique.

Q19



30002134

Regarding copies of certifications and degrees: Please confirm we attach these as an Appendix to the Technical Proposal?

Concernant les copies des certifications et des diplômes : Veuillez confirmer que nous les joignons en annexe à la proposition technique ?

A19

Copies of certifications and degrees can be provided as an Appendix to the Technical Proposal.

Des copies des certifications et des diplômes peuvent être fournies en annexe à la proposition technique.

Q20

Regarding the Statement of Qualification tables: These tables are narrow, and the page margins are quite wide. Please confirm bidders can increase the width of the tables?

Concernant les tableaux d'énoncés de qualités : Ces tableaux sont étroits et les marges des pages sont assez larges. Veuillez confirmer que les enchérisseurs peuvent augmenter la largeur des tableaux ?

A20

Bidders can increase the width as long as the information in these tables remain legible and clear.

Les soumissionnaires peuvent augmenter la largeur tant que les informations contenues dans ces tableaux restent lisibles et claires.

Q21

Please define the minimum page margins.

Veuillez définir les marges de page minimales.

A21

Top and Bottom = 1", Left and Right = 0.75".

Haut et Bas = 1", Gauche et Droite = 0,75".

Q22

Please advise if there is a minimum font size for the Statement of Qualifications. Currently, font is Arial 10 points – should submitters use same font and size?

Veuillez indiquer s'il existe une taille de police minimale pour l'énoncé de qualités. Actuellement, la police est Arial 10 points - les auteurs doivent-ils utiliser la même police et la même taille ?

A22

Yes.

Oui.

Q23



Please clarify the maximum number of pages for the Corporate Profile table at the beginning of the Statement of Qualifications.

Veillez préciser le nombre maximal de pages pour le tableau du profil de l'entreprise au début de l'énoncé de qualités.

A23

No maximum number of pages.

Pas de nombre maximum de pages.

Q24

We understand there is a maximum two pages each for the following personnel tables: 1) Project Manager, 2) Human Health Risk Assessor, 3) Ecological Risk Assessor – Aquatic, 4) Ecological Risk Assessor – Terrestrial, and 5) Senior Engineer or Scientist. What is the maximum page length for the following tables/positions: 1) Field staff, 2) Auxiliary staff – Intermediate Engineer/Scientist, 3) Auxiliary staff – Intermediate Risk Assessor, 4) Auxiliary staff – GIS Analyst, and 5) Auxiliary staff – Risk Communicator?

Nous comprenons qu'il y a un maximum de deux pages chacun pour les tableaux de personnel suivants : 1) Gestionnaire de projet, 2) Évaluateur des risques pour la santé humaine, 3) Évaluateur des risques écologiques - aquatique, 4) Évaluateur des risques écologiques - terrestre, et 5) Ingénieur principal ou scientifique . Quelle est la longueur maximale des pages pour les tableaux/postes suivants : 1) Personnel de terrain, 2) Personnel auxiliaire - Ingénieur/Scientifique intermédiaire, 3) Personnel auxiliaire - Évaluateur de risques intermédiaire, 4) Personnel auxiliaire - Analyste SIG, et 5) Personnel auxiliaire – Communicateur des risques ?

A24

Two pages each.

Deux pages chacun.

Q25

Please clarify how proposals should be submitted. RFSO Section 3.1 specifies bound sections, which implies hardcopies. However, soft copies are also specified, which implies bidders must email their submissions?

Veillez préciser comment les propositions doivent être soumises. La section 3.1 de la DOC précise les sections reliées, ce qui implique des copies papier. Cependant, des copies électroniques sont également spécifiées, ce qui implique que les soumissionnaires doivent envoyer leurs soumissions par courrier électronique ?

A25

Bidders can provide their proposal via email or by mailing hard copies to the Bid Receiving address. Bidders should keep in mind that as stated in Section 3.1, If there is a discrepancy between the wording of the soft copy on electronic media and the hard copy, the wording of the hard copy will have priority over the wording of the soft copy.

If the Offeror is simultaneously providing copies of its offer using multiple acceptable delivery methods, and if there is a discrepancy between the wording of any of these copies and the electronic copy, the wording of the electronic copy will have priority over the wording of the other copies .

Les soumissionnaires peuvent fournir leur proposition par courriel ou en envoyant des copies papier à l'adresse de réception des soumissions. Les soumissionnaires doivent garder à l'esprit que, comme indiqué à la section 3.1, s'il



Il y a une différence entre le libellé de la copie électronique sur support électronique et la copie papier, le libellé de la copie papier aura priorité sur le libellé de la copie électronique.

Si l'offrant fournit simultanément des copies de son offre en utilisant plusieurs méthodes de livraison acceptables, et s'il y a une divergence entre le libellé de l'une de ces copies et la copie électronique, le libellé de la copie électronique aura priorité sur le libellé de l'autre copies.

Q26

Is there a specific time period in which the two project experiences for the following positions: 1) Project Manager, 2) Human Health Risk Assessor, 3) Ecological Risk Assessor – Aquatic, 4) Ecological Risk Assessor – Terrestrial, and 5) Senior Engineer or Scientist, must have been carried out – such as in last five or ten years?

Y a-t-il une période de temps spécifique au cours de laquelle les deux expériences de projet pour les postes suivants : 1) gestionnaire de projet, 2) évaluateur des risques pour la santé humaine, 3) évaluateur des risques écologiques - aquatiques, 4) évaluateur des risques écologiques - terrestres, et 5) ingénieur principal ou Scientifique, doit avoir été réalisée - comme au cours des cinq ou dix dernières années ?

A26

Yes, answer in R1.1, R2.2, R3.2, R4.2 and R5.3.

Oui, répondez en R1.1, R2.2, R3.2, R4.2 et R5.3.

Q27

Please clarify if the project experiences should be for completed projects only or if ongoing projects are acceptable. If the project experiences are limited to completed projects, are completed phases within larger programs acceptable?

Veillez préciser si les expériences de projet doivent concerner uniquement les projets achevés ou si les projets en cours sont acceptables. Si les expériences de projet se limitent à des projets achevés, les phases achevées au sein de programmes plus vastes sont-elles acceptables ?

A27

Ongoing projects are acceptable.

Les projets en cours sont acceptables.

Q28

For R7.4 Risk Communicator – the RFSO states that this person can be another staff member already listed. Please clarify if bidders can propose separate rates for the Risk Communicator position if we propose to name a staff member already listed elsewhere in our proposal.

Pour R7.4 Communicateur des risques - la DOC indique que cette personne peut être un autre membre du personnel déjà répertorié. Veuillez préciser si les soumissionnaires peuvent proposer des tarifs distincts pour le poste de communicateur des risques si nous proposons de nommer un membre du personnel déjà répertorié ailleurs dans notre proposition.

A28

Separate rates are acceptable.



Des tarifs distincts sont acceptables.

Q29

Regarding R7.1 Intermediate Engineer – the Point Rated Criteria table states that an engineering degree is required and that a PGeo is also acceptable. In Attachment 2 to Part 4 - Financial Proposal section, the position is listed as Intermediate Engineer/Scientist Field Staff, suggesting a scientist would also be acceptable for this position; however, a PGeo or a scientist may not hold an engineering degree. Please confirm other relevant degrees would be acceptable?

En ce qui concerne R7.1 Ingénieur intermédiaire - le tableau des critères cotés indique qu'un diplôme en génie est requis et qu'un PGeo est également acceptable. Dans la pièce jointe 2 de la partie 4 - Section de la proposition financière, le poste est répertorié en tant qu'ingénieur intermédiaire/personnel de terrain scientifique, ce qui suggère qu'un scientifique serait également acceptable pour ce poste ; cependant, un PGeo ou un scientifique ne peut pas détenir un diplôme d'ingénieur. Veuillez confirmer que d'autres diplômes pertinents seraient acceptables ?

A29

A P.Geo, R.P.Bio or P.Ag would be accepted.

Un P.Geo, R.P.Bio ou P.Ag serait accepté.

Q30

For the following positions: R6 – Field Technician, R7.1 Intermediate Field Engineer, and R7.3 GIS Analyst – the Point Rated Technical Criteria tables specify that project experiences must include client organization, client contact, description, and dates and duration of the projects; however, the provided templates for these positions does not include these items. Please confirm that we are NOT required to provide the information listed below for these positions

Pour les postes suivants : R6 - Technicien de terrain, R7.1 Ingénieur de terrain intermédiaire et R7.3 Analyste SIG - les tableaux des critères techniques cotés précisent que les expériences de projet doivent inclure l'organisation cliente, le contact client, la description, les dates et la durée du projets; cependant, les modèles fournis pour ces postes n'incluent pas ces éléments. Veuillez confirmer que nous ne sommes PAS tenus de fournir les informations énumérées ci-dessous pour ces postes.

A30

Not required for R6, R7.1 and R7.3.

Non requis pour R6, R7.1 et R7.3.

Q31

*For R2.2, R3.2, R4.2 the RFP indicates “..proposed resource should have a minimum of 8 years experience ...Bidders must demonstrate experience by providing examples...Each project MUST have the following information2. The name, title, telephone number and email address of Project Authority.” Can we demonstrate experience by providing requested information, **without** name, title, telephone number and email address of Project Authority?*

Pour R2.2, R3.2, R4.2, la DP indique « ..la ressource proposée doit avoir un minimum de 8 ans d'expérience... Les soumissionnaires doivent démontrer leur expérience en fournissant des exemples... Chaque projet DOIT contenir les informations suivantes....2. Le nom, le titre, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du chargé de projet. » Pouvons-nous démontrer l'expérience en fournissant les informations demandées, sans le nom, le titre, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail du chargé de projet ?



A31

No. This information is required for verification purposes (if necessary)

Non. Cette information est requise à des fins de vérification (si nécessaire).

Q32

Under the Mandatory Technical Criteria, Category M1, the Solicitation states that the Contaminated Sites Approved Professional (CSAP) for Risk Assessment must be in the positions of Terrestrial Risk Assessor, Aquatic Risk Assessor or Project Manager? Would DFO consider adding Senior Engineer or Scientist to the list of possible positions for the CSAP?

En vertu des critères techniques obligatoires, catégorie M1, l'invitation stipule que le professionnel agréé pour les sites contaminés (CSAP) pour l'évaluation des risques doit occuper les postes d'évaluateur des risques terrestres, d'évaluateur des risques aquatiques ou de gestionnaire de projet ? Le MPO envisagerait-il d'ajouter un ingénieur principal ou un scientifique à la liste des postes possibles pour le CSAP ?

A32

No.

Non.

Q33

Our risk assessment CSAP will be sub-contracted. Can the sub-contracted risk assessment CSAP be on two different proposal submissions?

Notre évaluation des risques CSAP sera sous-traitée. L'évaluation des risques sous-traitée CSAP peut-elle figurer sur deux soumissions de propositions différentes ?

A33

No.

Non.

Q34

In Section 3.1 of RFSO document (Page 10/73), it requires that "Offerors must submit their financial offer in accordance with Annex 1 to Part 4". However, we can not find Annex 1 to Part 4 section in this RFSO. Does it mean ATTACHMENT 2 to PART 4 – FINANCIAL PROPOSAL (Page 42/70), or Annex "B" BASIS OF PAYMENT (Page 70/73)?

À la section 3.1 du document de la DOC (page 10/73), il est exigé que « les offrants doivent présenter leur offre financière conformément à l'annexe 1 de la partie 4 ». Cependant, nous ne pouvons pas trouver l'annexe 1 de la partie 4 de la présente DOC. S'agit-il de la PIÈCE JOINTE 2 de la PARTIE 4 – PROPOSITION FINANCIÈRE (page 42/70) ou de l'annexe « B » BASE DE PAIEMENT (page 70/73) ?

A34

Offerors must submit their financial offer in accordance with Attachment 2 to Part 4. Annex "B" – Basis of Payment will be completed at SO award..



Les soumissionnaires doivent soumettre leur offre financière conformément à la pièce jointe 2 de la partie 4. L'annexe « B » - Base de paiement sera remplie lors de l'attribution de l'offre à commandes.

Q35

On the first page of Appendix "A" to Attachment 1 to Part 4 of the RFSO, the footnote reads in part "It is requested that submitters only highlight corporate experience in how it relates to Fisheries and Oceans Canada or to work done for other Federal Departments." However, the table itself states "Summary should include work completed for the Federal Government and also highlight work done under the BC Contaminated Sites Regulation." Please clarify whether bidders should highlight both provincial and federal work or only work done for federal departments.

Sur la première page de l'annexe « A » de la pièce jointe 1 de la partie 4 de la DOC, la note de bas de page se lit en partie : « Il est demandé aux soumissionnaires de souligner uniquement l'expérience de l'entreprise dans la façon dont elle se rapporte à Pêches et Océans Canada ou au travail effectué pour d'autres organismes fédéraux. Départements." Cependant, le tableau lui-même indique que « le résumé doit inclure les travaux effectués pour le gouvernement fédéral et également mettre en évidence les travaux effectués en vertu du règlement sur les sites contaminés de la Colombie-Britannique ». Veuillez préciser si les soumissionnaires doivent souligner à la fois les travaux provinciaux et fédéraux ou seulement les travaux effectués pour les ministères fédéraux.

A35

Please highlight both provincial and federal work.

Veuillez souligner le travail provincial et fédéral.

Q36

Regarding Attachment 1 to Part 4 – Technical Criteria for the Project Manager. The item immediately following R1.3 (we assume it is item R1.4, although it is not numbered), states that the dates and duration of the project (indicating the years and months of engagement and the start and end dates of the work) is to be provided. This information is not listed in the form in Appendix A. Please clarify if bidders are to include it.

Concernant la pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères techniques pour le gestionnaire de projet. L'élément suivant immédiatement R1.3 (nous supposons qu'il s'agit de l'élément R1.4, bien qu'il ne soit pas numéroté), indique que les dates et la durée du projet (indiquant les années et les mois d'engagement et les dates de début et de fin des travaux) est à fournir. Cette information n'est pas répertoriée dans le formulaire à l'annexe A. Veuillez préciser si les soumissionnaires doivent l'inclure.

A36

Please include dates and duration.

Veuillez inclure les dates et la durée.

Q37

Regarding R2.2: Attachment 1 to Part 4 – Technical Criteria states the proposed resource should have a minimum of 8 years experience within the last 15 years. The form in Appendix A specifies 8 years of experience within the last 10 years. Please clarify which time period is correct

Concernant R2.2 : La pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères techniques indique que la ressource proposée doit avoir un minimum de 8 ans d'expérience au cours des 15 dernières années. Le formulaire à l'annexe A précise 8 années d'expérience au cours des 10 dernières années. Veuillez préciser quelle période est correcte.

A37



8 years in the last 10 years is correct.

8 ans au cours des 10 dernières années est correct.

Q38

Regarding R2.2, R2.3, R3.2, R3.3, R4.2, R4.3, R5.3: Attachment 1 to Part 4 – Technical Criteria lists the following items must be provided for the projects: 1) client organization, 2) client contact, 3) description, and 4) dates and duration of the projects; however, the forms in Appendix A do not include these items. Please confirm that bidders are NOT required to provide this information for R2.2, R2.3, R3.2, R3.3, R4.2, R4.3, and R5.3 projects.

Concernant R2.2, R2.3, R3.2, R3.3, R4.2, R4.3, R5.3 : La pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères techniques énumère les éléments suivants qui doivent être fournis pour les projets : 1) organisation cliente, 2) contact client, 3) description, et 4) dates et durée des projets ; toutefois, les formulaires de l'annexe A n'incluent pas ces éléments. Veuillez confirmer que les soumissionnaires ne sont PAS tenus de fournir ces informations pour les projets R2.2, R2.3, R3.2, R3.3, R4.2, R4.3 et R5.3.

A38

The information is required.

Cette information est requise.

Q39

Regarding R3.2, R4.2: Attachment 1 to Part 4 – Technical Criteria states the proposed resource should have a minimum of 8 years experience within the last 12 years. The form in Appendix A specifies 8 years of experience within the last 10 years. Please clarify which time period is correct

Concernant R3.2, R4.2 : La pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères techniques indique que la ressource proposée doit avoir un minimum de 8 ans d'expérience au cours des 12 dernières années. Le formulaire à l'annexe A précise 8 années d'expérience au cours des 10 dernières années. Veuillez préciser quelle période est correcte.

A39

8 years in the last 10 years is correct.

8 ans au cours des 10 dernières années est correct.

Q40

Regarding R2.4, R3.4, R4.4, R5.2: Attachment 1 to Part 4 – Technical Criteria lists the following items must be provided for the projects: 1) client organization, 2) client contact, 3) description, and 4) dates and duration of the projects; however, the forms in Appendix A do not include item 4) dates and duration of the projects. Please clarify if bidders are to provide the dates and duration of projects listed for R2.4, R3.4, R4.4, and R5.2.

Concernant R2.4, R3.4, R4.4, R5.2 : La pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères techniques énumère les éléments suivants qui doivent être fournis pour les projets : 1) organisation cliente, 2) contact client, 3) description, et 4) les dates et la durée des projets ; toutefois, les formulaires de l'annexe A n'incluent pas le point 4) dates et durée des projets. Veuillez préciser si les soumissionnaires doivent fournir les dates et la durée des projets énumérés pour R2.4, R3.4, R4.4 et R5.2.

A40



The information is required.

Cette information est requise.

Q41

Regarding Attachment 2 to Part 4 – Financial Proposal. The table for Year 1 of the Standing Offer states the period is for the Date of Standing Offer Award to 12 months thereafter. The following four tables (Years 2 through 5) all similarly state that each period starts at the date of Standing Offer Award. Please clarify if the rates for the Year 2 time period are valid for contract months 13 to 24, if rates for the Year 3 time period are valid for contract months 25 to 36, etc.

Concernant la pièce jointe 2 de la partie 4 – Proposition financière. Le tableau pour l'année 1 de l'offre à commandes indique que la période va de la date d'attribution de l'offre à commandes à 12 mois par la suite. Les quatre tableaux suivants (années 2 à 5) indiquent tous de la même manière que chaque période commence à la date d'attribution de l'offre à commandes. Veuillez préciser si les tarifs pour la période de l'année 2 sont valables pour les mois contractuels 13 à 24, si les tarifs pour la période de l'année 3 sont valables pour les mois contractuels 25 à 36, etc.

A41

Yes. Rates for Year 2 would be the valid rates for contract months 13 to 24, Year 2 for contract months 25 to 36, etc.

Oui. Les tarifs pour l'année 2 seraient les tarifs valables pour les mois de contrat 13 à 24, l'année 2 pour les mois de contrat 25 à 36, etc.

Q42

We have copied the forms from Appendix "A" to Attachment 1 to Part 4 to our standard proposal template, which will also include a cover, TOC, and Appendix with copies of the required certifications and educational diplomas. We will name this document "Technical Proposal Submitted by X." Please confirm this format is acceptable to DFO

Nous avons copié les formulaires de l'annexe "A" à la pièce jointe 1 de la partie 4 de notre modèle de proposition standard, qui comprendra également une couverture, une table des matières et une annexe avec des copies des certifications et des diplômes requis. Nous nommerons ce document « Proposition technique soumise par X ». Veuillez confirmer que ce format est acceptable pour le MPO.

A42

This is acceptable.

C'est acceptable.

Q43

The cross-reference table for the point-rated technical criteria requires "a minimum of 8 years experience within the last 15 years" for Human Health Risk Assessors; "a Minimum of 8 years experience within the last 12 years" for Ecological Risk Assessors – Aquatic and Terrestrial; " Appendix A – response form asks for "a minimum of 8 years experience within the last 10 years" for Human Health Risk Assessors; ; "a Minimum of 8 years experience within the last 10 years" for Ecological Risk Assessors – Aquatic and Terrestrial. Can the DFO please confirm which requirement takes precedence?

Le tableau de concordance des critères techniques cotés exige « un minimum de 8 ans d'expérience au cours des 15 dernières années » pour les évaluateurs des risques pour la santé humaine ; « un minimum de 8 ans d'expérience au cours des 12 dernières années » pour les évaluateurs de risques écologiques – aquatiques et



30002134

terrestres ; " Annexe A – le formulaire de réponse demande « un minimum de 8 ans d'expérience au cours des 10 dernières années » pour les évaluateurs des risques pour la santé humaine ; ; "Un minimum de 8 ans d'expérience au cours des 10 dernières années" pour les évaluateurs de risques écologiques - aquatiques et terrestres. Le MPO peut-il confirmer quelle exigence a priorité?

A43

8 years in the last 10 years is correct.

8 ans au cours des 10 dernières années est correct.

Q44

*In the cross-reference table for the point-rated criteria section (starting at p.18/73 of the pdf) under R x.2 to 4, the requirement is to show the years of experience by providing project examples along with the following information: Bidders **MUST** demonstrate experience by providing project examples relevant to each criteria. Each project **MUST** have the following information:*

1. The name of the client organization (to whom the services were provided);
2. The name, title, telephone number and email address of Project Authority; (for validation purposes)
3. Description of the type and scope of services that meet the identified criteria by the resource.
4. Dates and duration of the project (indicating the years and months of engagement and the start and end dates of the work)

Can the DFO please clarify if responses to 1-4 above are required under Q1 for Project Managers and Q2 and Q3 for other key personnel? If yes, would DFO consider increasing the page limits on personnel profiles? The amount of information required to show 10 to 15 years of experience is substantial and will easily exceed the current 2-page limit

Dans le tableau de correspondance pour la section des critères cotés (à partir de la p.18/73 du pdf) sous R x.2 à 4, l'exigence est de montrer les années d'expérience en fournissant des exemples de projets ainsi que les éléments suivants information:

Les soumissionnaires DOIVENT démontrer leur expérience en fournissant des exemples de projets pertinents pour chaque critère. Chaque projet DOIT contenir les informations suivantes :

1. Le nom de l'organisme client (à qui les services ont été fournis);
2. Le nom, le titre, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du chargé de projet; (à des fins de validation)
3. Description du type et de la portée des services qui répondent aux critères identifiés par la ressource.
4. Dates et durée du projet (en indiquant les années et les mois d'engagement et les dates de début et de fin des travaux)

Le MPO peut-il préciser si les réponses aux questions 1 à 4 ci-dessus sont requises sous Q1 pour les gestionnaires de projet et Q2 et Q3 pour les autres membres clés du personnel ? Si oui, le MPO envisagerait-il d'augmenter le nombre maximal de pages sur les profils du personnel ? La quantité d'informations requises pour démontrer 10 à 15 ans d'expérience est importante et dépassera facilement la limite actuelle de 2 pages

A44

The information is required and 2 pages is the limit.

L'information est obligatoire et 2 pages est la limite.

Q45

For R7.1 Intermediate Engineer (5 years experience with engineering degree) will other professional designations (P.Ag. and R.P.Bio./CAB) be acceptable for 5 points?



30002134

Pour R7.1 Ingénieur intermédiaire (5 ans d'expérience avec un diplôme en génie), d'autres titres professionnels (P.Ag. et R.P.Bio./CAB) seront-ils acceptables pour 5 points ?

A45

Yes, an R.P.Bio or P.Ag would be accepted.

Oui, un R.P.Bio ou P.Ag serait accepté.

Q46

Regarding M1, The document indicates the CSAP can be terrestrial or aquatic risk assessor or Project Manager. Would it be acceptable if the CSAP proposed is the Human Health Risk Assessor?

Concernant M1, le document indique que le CSAP peut être évaluateur de risques terrestres ou aquatiques ou gestionnaire de projet. Serait-il acceptable que le CSAP proposé soit l'évaluateur des risques pour la santé humaine?

A46

No.

Non.

Q47

Regarding R2, R3, and R4 Personnel Positions (HHRA, Eco. Terrestrial RA, Eco. Aquatic RA), years experience for each of these positions is inconsistent between scoring criteria (Pgs. 17 [HH], 18 [Aquatic RA], 20 [Terrestrial RA]) and templates provided at end of the RFSO document. Is it correct to assume years' experience in the scoring criteria (i.e., 8 out of 15 for HH, 8 out of 12 for Aq. RA, and 8 out of 12 for Terr. RA) are the correct ones?

En ce qui concerne les postes du personnel R2, R3 et R4 (ÉRSH, Eco. Terrestre RA, Eco. Aquatique RA), les années d'expérience pour chacun de ces postes sont incohérentes entre les critères de notation (Pgs. 17 [HH], 18 [Aquatic RA], 20 [AR terrestre]) et les modèles fournis à la fin du document de la DOC. Est-il correct de supposer que les années d'expérience dans les critères de notation (c'est-à-dire 8 sur 15 pour HH, 8 sur 12 pour Aq. RA et 8 sur 12 pour Terr. RA) sont les bonnes ?

A47

8 years in the last 10 years is correct.

8 ans au cours des 10 dernières années est correct.

Q48

Regarding R7.3, would it be sufficient for this position to list Employment Information as a GIS Analyst and dates, rather than project specific examples to score full marks for this position?

En ce qui concerne R7.3, serait-il suffisant pour ce poste d'énumérer les informations sur l'emploi en tant qu'analyste SIG et les dates, plutôt que des exemples spécifiques de projets pour obtenir la note maximale pour ce poste ?

A48

Yes.



Oui.

Q49

In the paragraph at the top of PDF page 27 (immediately above APPENDIX "A" to Attachment 1 to Part 4), there is the following statement: "Only the forms provided should be submitted as the technical proposal and a maximum of two pages per team member is required (with the exception of auxiliary personnel)." How much space is allowed for auxiliary personnel?

Dans le paragraphe en haut de la page 27 du PDF (immédiatement au-dessus de l'ANNEXE "A" de la pièce jointe 1 de la partie 4), il y a la déclaration suivante : "Seuls les formulaires fournis doivent être soumis comme proposition technique et un maximum de deux pages par membre de l'équipe est nécessaire (à l'exception du personnel auxiliaire). Quel est l'espace autorisé pour le personnel auxiliaire?"

A49

Two pages.

Deux pages.

Q50

The point rated technical criteria for almost all positions include the following statement:

"Bidders MUST demonstrate experience by providing project examples relevant to each criteria. Each project MUST have the following information:

- 1. The name of the client organization (to whom the services were provided);*
- 2. The name, title, telephone number and email address of Project Authority; (for validation purposes)*
- 3. Description of the type and scope of services that meet the identified criteria by the resource.*
- 4. Dates and duration of the project (indicating the years and months of engagement and the start and end dates of the work)."*

50 a) *Is this statement intended to apply to auxiliary personnel? (space considerations suggest that the same level of detail may not be possible for auxiliary personnel as for key personnel).*

50 b) *This statement is omitted for R7.2 – Intermediate Risk Assessor, can we assume that this statement applies to either all, or none, of the auxiliary personnel (i.e., pending the answer to the question above)?*

Les critères techniques cotés pour presque tous les postes comprennent l'énoncé suivant :

« Les soumissionnaires DOIVENT démontrer leur expérience en fournissant des exemples de projets pertinents pour chaque critère. Chaque projet DOIT contenir les informations suivantes :

- 1. Le nom de l'organisme client (à qui les services ont été fournis);*
- 2. Le nom, le titre, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du chargé de projet; (à des fins de validation)*
- 3. Description du type et de la portée des services qui répondent aux critères identifiés par la ressource.*
- 4. Dates et durée du projet (indiquant les années et les mois d'engagement et les dates de début et de fin des travaux).*

50 a) *Cette déclaration est-elle destinée à s'appliquer au personnel auxiliaire ? (les considérations d'espace suggèrent que le même niveau de détail peut ne pas être possible pour le personnel auxiliaire que pour le personnel clé).*

50 b) *Cet énoncé est omis pour R7.2 – Évaluateur de risque intermédiaire, pouvons-nous supposer que cet énoncé s'applique à tout ou à aucun du personnel auxiliaire (c.-à-d. en attendant la réponse à la question ci-dessus) ?*

A50a



No.

Non.

A50b

Not required

Non requis.

Q51

The following headings are provided under ATTACHMENT 2 to PART 4 – FINANCIAL PROPOSAL:

Year 1: Date of Standing Offer Award to 12 months thereafter

Year 2: Date of Standing Offer Award to 24 months thereafter

Year 3: Date of Standing Offer Award to 36 months thereafter

Year 4: Date of Standing Offer Award to 48 months thereafter

Year 5: Date of Standing Offer Award to 60 months thereafter

However, this appears to indicate that the financial rates under “Year 5: Date of Standing Offer Award to 60 months thereafter” would actually supersede all preceding financial rates and therefore apply for the full 5 years of the Standing Offer. Can we presume that the headings are intended to refer to Year 1, Year 2 etc., but that the time ranges indicated for each year are incorrect? (in other words, Year 1 is correct, the correct time range for Year 2 should be 12-24 months, for year 3 should be 24 to 36 months, and so on).

Les rubriques suivantes sont fournies dans la PIÈCE JOINTE 2 de la PARTIE 4 – PROPOSITION FINANCIÈRE :

Année 1 : Date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'à 12 mois plus tard

Année 2 : Date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'à 24 mois plus tard

Année 3 : Date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'à 36 mois plus tard

Année 4 : Date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'à 48 mois plus tard

Année 5 : Date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'à 60 mois plus tard

Cependant, cela semble indiquer que les taux financiers sous « Année 5 : Date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'à 60 mois plus tard » remplaceraient en fait tous les taux financiers précédents et s'appliqueraient donc pendant les 5 années complètes de l'offre à commandes. Peut-on présumer que les rubriques sont destinées à faire référence à l'Année 1, l'Année 2 etc., mais que les plages horaires indiquées pour chaque année sont incorrectes ? (en d'autres termes, l'année 1 est correcte, la période correcte pour l'année 2 devrait être de 12 à 24 mois, pour l'année 3, de 24 à 36 mois, etc.)

A51

See answer provided in Question 41.

Voir la réponse fournie à la question 41.



All other terms and conditions remain the same / Tous les autres termes et conditions restent les mêmes

Regards /Cordialement,

Mazen Obeid

Senior Contracting Officer| Agent principal des marchés
Procurement Services | Services d'approvisionnement
Fisheries and Oceans Canada | Pêches et océans Canada
Government of Canada | Gouvernement du Canada
Mazen.Obeid@dfo-mpo.gc.ca | 613 299-2564